

Captures accessoires dans les installations aquacoles de la C.-B.

Dans les installations de pisciculture marine de la Colombie-Britannique, les filets que l'on utilise pour contenir les poissons d'élevage peuvent permettre à des poissons sauvages d'entrer dans les enclos et d'en sortir. Si des poissons sauvages sont capturés au cours d'activités liées à l'aquaculture, comme la récolte ou le transfert de poissons, on les considère comme des **captures accessoires**. Pour gérer cette situation, Pêches et Océans Canada (MPO) a établi des exigences strictes que les exploitants d'installations doivent respecter.

QUELLES SONT LES EXIGENCES DU MPO?

AVANT LA RÉCOLTE

Les exploitants d'installations doivent avoir mis en place des mesures d'atténuation pour **détecter les poissons sauvages parmi les poissons d'élevage** et pour limiter les dommages causés aux poissons sauvages.

PENDANT LA RÉCOLTE

Les exploitants d'installations doivent **consigner dans des registres** toutes les captures accessoires.

Il faut éliminer les captures accessoires mortes en suivant les **protocoles établis**.

Il faut immédiatement relâcher les captures accessoires vivantes de manière à leur causer le moins de dommages possible.

Des gardes-pêche ou des agents des pêches du MPO **effectuent des inspections** pour confirmer que des mesures d'atténuation sont correctement mises en œuvre et que des registres appropriés sont tenus.

APRÈS LA RÉCOLTE

Les exploitants d'installations doivent **soumettre des rapports** une fois la récolte terminée. Ceux qui élèvent du poisson à l'année doivent **soumettre des rapports annuels. Les données sont résumées et rendues publiques en ligne**. Dans l'ensemble, les cas de prises accessoires sont très faibles et considérés comme négligeables par rapport aux captures autorisées des autres pêches de la C.-B.

EN GÉNÉRAL, LE HARENG DU PACIFIQUE REPRÉSENTE LA MAJORITÉ DES MORTALITÉS ANNUELLES DUES À LA CAPTURE ACCESSOIRE, TANDIS QUE LES SAUMONS DU PACIFIQUE REPRÉSENTENT LA PLUS FAIBLE PROPORTION.

HARENG DU PACIFIQUE

78 %

SAUMONS DU PACIFIQUE

0,2 %

ESPÈCES CAPTURÉES DE FAÇON ACCESSOIRE

HARENG



Clupea pallasii (hareng du Pacifique)

MORUES



Gadidae (morue du Pacifique, poulamon du Pacifique et goberge de l'Alaska)

SAUMONS



Oncorhynchus sp. (rose, rouge, kéta, chinook et coho)

DIATRÈMES



Embiotocidae perche-méné, ditrème rayé, perche de pilotis, etc.)

SÉBASTES



Sebastidae (sébeste noir, sébeste cuivré, sébeste à queue jaune, etc.)

AUTRES



Des poissons appartenant à différentes espèces qui ont tous été signalés en faible quantité (anchois du Pacifique, morue charbonnière, espèces de chabots, etc.)

